

**Délégation Territoriale de MEURTHE-ET-MOSELLE**

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: [ars-grandest-dt54-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt54-vsse@ars.sante.fr)

Téléphone :03 57 29 02 77

Destinataire(s) :

C.C. DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS

MAIRIE DE SELAINCOURT

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

**C.C. DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS**

Commune de : SELAINCOURT

Prélèvement et mesures de terrain du **02/02/2026 à 11h00** pour l'ARS, par le laboratoire :  
EUROFINS

Nom et type d'installation : SELAINCOURT (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU SELAINCOURT - 17B RUE DU MOULIN CUISINE

Code point de surveillance : 0000001507 Code installation : 001023 Type d'analyse : D1D2

Code Sise analyse : 00175994 Référence laboratoire : 26M007877-004 Numéro de prélèvement : 05400176007

**Conclusion sanitaire :**

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour les paramètres analysés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

(PLV-05400176007 - page : 1)

Nancy, le 5 février 2026

Pour la Directrice Générale,

Le délégué territorial



Michel MULIC

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

<b>Analyse laboratoire</b>	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Oligo-éléments et micropolluants minéraux</i>						
Nickel	<0,5	µg/L		20,0		
Cuivre	0,0088	mg(Cu)/L		2,0		1,0
Plomb	0,3	µg/L		10,0		

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*